



Secrétariat

27 mars 2024

Circulaire

Circulaire du Secrétaire général

Destinataires : Les membres du personnel

Objet : Composition de la Commission paritaire de recours

L'objet de la présente circulaire est d'informer les membres du personnel que, conformément à la disposition 11.1 du Règlement du personnel de l'Autorité internationale des fonds marins ([ISBA/ST/SGB/2020/1](#) et [ISBA/ST/SGB/2020/1/Amend.1](#)), la Commission paritaire de recours se compose comme suit pour la période de deux ans allant du 27 mars 2024 au 26 mars 2026 :

PrésidenceChristopher Whomersley¹**Membres nommés par le Secrétaire général**

Dorca Auma Achapa*

Julio Báez*

Michelle Walker*

Membres élus par le personnel

Courtney Maxwell

Frida María Armas Pfirter**

Helmut Tuerk**

Le Secrétaire général
(Signé) Michael W. Lodge

¹ Reconduit dans ses fonctions par le Secrétaire général après consultation du Comité du personnel.

* Reconduit(e) dans ses fonctions.

** Réélu(e) par le Comité du personnel.

